



Département de la Haute-Loire



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec la région, la Haute-Loire se distingue par :

- ✓ une **attractivité supérieure** en terme de territoire de résidence (cf. flux migratoires totaux),
- ✓ une **population moins âgée** avec 110 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (118 en Auvergne) et un **potentiel de départs à la retraite plus limité** (moins d'un actif sur quatre concerné),
- ✓ une population dans une situation de **moindre précarité** (6,8% d'allocataires de minima sociaux),
- ✓ une **exposition inférieure aux aléas économiques**

avec la plus faible concentration de l'emploi (13% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),

- ✓ une **dynamique supérieure du marché de l'emploi** qui se traduit par le moindre recul de l'emploi salarié (-0,6% contre -1,6%) et la progression plus nette du volume d'offres (+9% contre +2%),
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité** en termes de durabilité et surtout de qualification,
- ✓ une **croissance des effectifs en formation initiale** malgré la faible attractivité de l'offre départementale,
- ✓ un **taux de recours à l'alternance** supérieur.

DES FAIBLESSES

En comparaison avec la région, la Haute-Loire se distingue par :

- ✓ une **moindre capacité à retenir ses jeunes** (solde migratoire largement négatif), associée à une faible attractivité de l'appareil de formation initiale (plus de 30 points inférieure à la valeur régionale) et à une plus faible capacité à former ses résidents en FPC (deux formés sur cinq le sont hors COTEF de résidence),
- ✓ une **adaptabilité des actifs** aux changements **plus limitée** en raison de leur niveau de diplôme (106 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés ; 115 en Auvergne), de leur niveau de qua-

lification (près de deux DE non qualifiés sur cinq) et de leur âge (116 DE de 50 ans et plus pour 100 DE de moins de 26 ans),

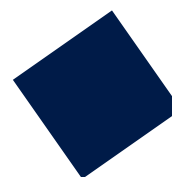
- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **plus pénalisante** : la forte emprise de l'industrie (près d'un emploi sur trois) et la sur-représentation de l'emploi dans les secteurs fragiles* (24% du total contre 21% au régional),
- ✓ un **appareil de formation continue moins mobilisé** qu'en moyenne régionale avec une évolution des effectifs de FPC plus défavorable.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ En Haute-Loire comme en Auvergne, 41% des emplois relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public**, par ailleurs légèrement moins présente qu'en moyenne régionale.
- ✓ Avec une part de 46% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont moins représentés dans les **domaines technico-professionnels des services**

(51% en Auvergne). Par contre, la proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est plus importante (près d'un stagiaire sur trois contre 23% en région).

- ✓ Les stagiaires continuent à s'orienter, plus fréquemment qu'en moyenne auvergnate, vers la **recherche de certification** (près d'un stagiaire sur trois augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	110	-	118	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	24 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 3,6 %	-	+ 2,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 11,9 %	-	+ 1,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	6,8 %	→	7,5 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	53 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	106	-	115	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	60 %	↗↗	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,6 %	-	- 1,6 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	41 %	→	41 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part domaine public	25 %	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	24 %	↘	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	31 %	↘	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	34 %	↗	35 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	13 %	↗↗	24 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	80 %	→	83 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 6 %	-	+ 7 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,4	↘↘	1,4	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	116	↗↗	106	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	40 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	38 %	→	33 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 9 %	-	+ 2 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	43 %	→	41 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	33 %	↘↘	37 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	24	↗	23	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

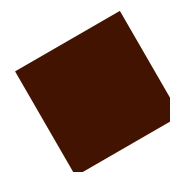
FORMATION INITIALE

	Département		Région		Une mesure de...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	2,2 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	99 %	→	131 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	68 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	46 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-14 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	6,7 %	↘↘	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	60 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	30 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	52 %	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	32 %	→	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,7 %	→	2,4 %	↘	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

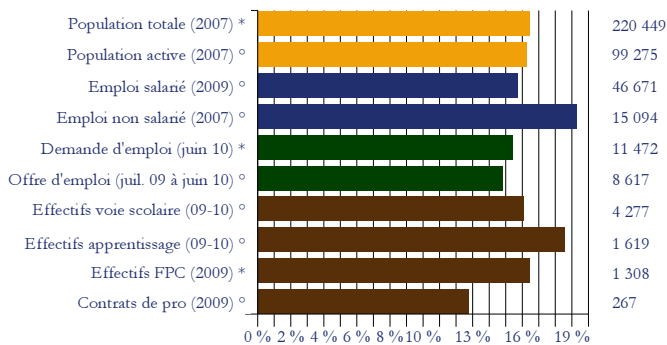




Avec plus de 220 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, la Haute-Loire est le 3^{ème} département auvergnat pour sa population et pèse 16,5% du territoire régional.

Le poids est du même ordre pour la population active, pour les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (4 300 élèves) et pour les effectifs des sortants de FPC (1 300 stagiaires).

Le poids du territoire dans la région



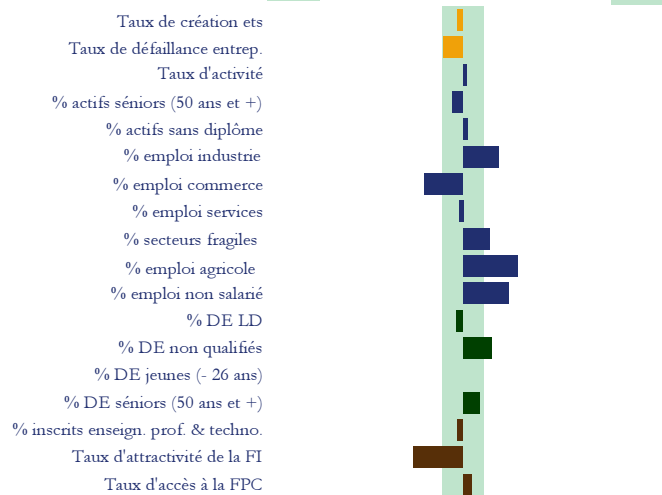
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 47 000 salariés ; 15,7% du total régional), une situation encore plus marquée pour les indicateurs du marché du travail (15,4% de la demande d'emploi régionale ; 14,8% de l'offre) et surtout pour les stagiaires en contrat de professionnalisation (267 stagiaires ; 12,8%).

A l'inverse, le département excède son poids moyen pour les effectifs inscrits en apprentissage (1 600 apprentis ; 18,6% du total régional) et pour l'emploi non salarié (plus de 15 000 personnes ; 19,3%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (31%) au détriment de l'emploi dans le commerce (23%).

Les principales spécificités du territoire



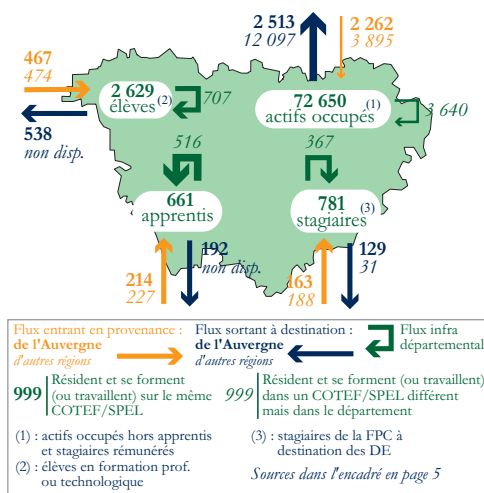
- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en page 5

A noter également le poids particulier des secteurs dits fragiles (24% du total contre 21% en Auvergne), de l'emploi non salarié (18% contre 15%), de l'emploi agricole (8% contre 6%) et des inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique, malgré la plus faible attractivité de l'offre de formation.

En revanche, l'examen d'indicateurs tels que le taux d'activité, la part des séniors actifs, des sans diplôme, des DE LD... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs altiligériens, hormis une sur-représentation des DE non qualifiés.

Les mobilités sur le territoire

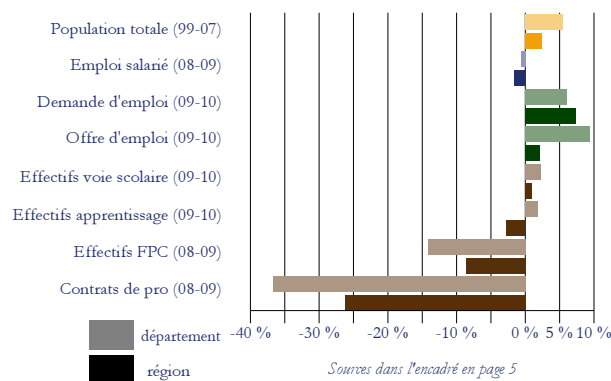


L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes globalement positifs pour les élèves, les apprentis et les stagiaires de la FPC, mais négatifs pour les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne que la Haute-Loire est le siège de mobilités importantes, en particulier infra-départementales mais également avec d'autres régions (cf. mobilité des actifs).

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne les effectifs en formation professionnelle continue et la signature des contrats de professionnalisation.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour la population totale, l'emploi salarié, les indicateurs du marché du travail (demande et offre d'emploi) et pour les effectifs en formation initiale (voie scolaire ou apprentissage).

Les principales évolutions sur le territoire



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée en 2006. Il indique le poids des départs à la retraite d'ici 2016 par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur une période de référence donnée, 2004-2009.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation en 2008) et la population des chômeurs (DE enregistrées en 2008, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

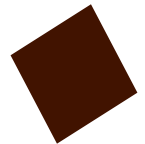
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

